

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 mars 2020

« Les Femmes face à la crise » La force du combat au quotidien !

Après un premier séminaire en 2019 sur « *Le sport au féminin : vecteur d'émancipation* », un deuxième en 2020 sur « *La lisibilité du sport féminin en Europe et dans les médias* », cette année le CNV a fait le choix de s'intéresser aux **femmes dans la crise** pour mettre en lumière les situations individuelles et familiales des femmes des quartiers prioritaires en première ligne depuis un an.

La Nation les a **applaudies**. Elles se sont **engagées** au service des autres, **professionnellement, familialement**. Elles méritent un ban permanent.

DES TEMOIGNAGES FORTS

Ce 5 mars, le Conseil National des Villes a souhaité mettre en valeur l'implication des femmes dans les quartiers de la politique de la ville, trop souvent invisibles, l'importance de leur investissement spontané et le regard qu'elles portent sur les dispositifs de soutien et d'accompagnement de l'Etat et des collectivités territoriales. **Elles sont, infirmière, aide-soignante, femme de ménage, étudiantes, militantes associatives, commerçante, entrepreneuse** ; elles s'appellent Séverine, Hoda, Mériem, Sakina, Maciré, Fabienne, Amina, Djamila, Leyticia, Hind ou Sarah : malgré les difficultés accrues, la précarité, l'inquiétude, elles ont pu témoigner de leur parcours, et de leur vécu pendant toute cette année de crise sanitaire et sociale ; **Des témoignages forts, qui font ressortir l'incroyable solidarité et l'énergie qu'elles déploient au quotidien**, au-delà même des difficultés auxquelles elles ont dû et doivent encore faire face. Difficultés nombreuses d'accès aux droits et aux services publics, de situation d'illectronisme, de manque d'espace pour soi, de violences, de charge mentale... Mais une réelle volonté de « s'accrocher ».

Certaines n'ont pas souhaité témoigner à visage découvert, mais toutes sont joignables. Un enregistrement de ce temps fort sera bientôt disponible.

Contacts Presse

Fabienne Keller : 06 22 66 45 94 / Hélène Geoffroy : 06 32 77 63 53 / Sylvie DURAND-TROMBETTA : 06 11 87 69 22

Retrouvez les avis du CNV sur la page dédiée au CNV.

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/avis-et-contributions-du-cnv-2019-2022-114>

UN CNV RESOLUMENT FEMINISTE

L'engagement fort et résolument féministe du CNV pour les femmes des quartiers se reflète dans ses nombreux avis sur le sujet : « *La place des jeunes filles et des femmes dans l'espace public* », « *Mères isolées en QPV, monoparentalité et employeurs publics et privés : le défi de la conciliation des temps* » ainsi que dans son avis « *Penser le présent – Penser les futurs* » en juin 2020.

Le Conseil National des villes porte notamment des combats pour l'automaticité du versement des pensions alimentaires et la prise en compte des horaires hachés, découplés particulièrement dans les secteurs d'aide à domicile et de service de nettoyage.

DES RECOMMANDATIONS « ICI ET MAINTENANT »

A l'issue de ces témoignages, le CNV propose des recommandations opérationnelles pour faciliter au maximum la vie de ces femmes.

Des petits pas pour changer la vie quotidienne :

- Alors que les services publics ont été fermés ou se sont rouverts dans des conditions dégradées, il faut dès maintenant repenser leur accès direct pour s'adapter aux besoins des habitants ;
- Inviter les organismes publics à « aller vers » en ne proposant pas uniquement des rendez-vous par internet, et proposer au plus près un accès au numérique pour l'utilisation de leur site (rendez-vous, démarches administratives, accès aux droits...) ;
- Soutenir l'ouverture des espaces de coworking, les bibliothèques municipales pour permettre aux étudiants de se retrouver et d'accéder sereinement à leurs cours, sans problème de place, de liaison ou de forfaits... ;
- Initier des « chèques déco » pour soutenir financièrement les ménages et pour les accompagner à repenser l'agencement et la décoration de leurs intérieurs pour mieux vivre psychologiquement l'étroitesse des confinements, et mettre la vie en couleurs !

Et le devoir d'exemplarité !

- Que les collectivités locales soient vigilantes à la reprise des activités sportives pour que le sport au féminin, moins médiatisé, soit priorisé par les clubs sportifs quand leur activité pourra reprendre ;
- Imposer une gouvernance paritaire en binôme dans les fédérations sportives ; à l'exemple des élections départementales
- Que les commanditaires des marchés de propreté (ministères, collectivités) inscrivent dès maintenant dans leurs cahiers des charges des horaires de ménage pendant les heures de bureau ;
- Que les temps de transports entre des divers lieux de travail soient rémunérés.

Parce que nous n'oublions pas « qu'il suffira d'une crise ... », et qu'il n'y a pas d'invisibles, il n'y a que des aveuglés.

Fabienne KELLER et Hélène GEOFFROY
Co-présidentes du Conseil National des Villes

Le Conseil national des villes, créé en 1988, est une instance inscrite dans l'histoire et la construction de la politique de la ville. Présidé par le Premier ministre, il concourt à la conception, à l'élaboration et au suivi de cette politique publique.

Le CNV est composé de 64 membres répartis en quatre collèges paritaires de seize membres chacun :

- un collège « élus », dont deux sénateurs et deux députés désignés par leur chambre ;
- un collège « acteurs économiques et sociaux » ;
- un collège « personnalités qualifiées » ;
- et un collège « habitants, résidants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville », mis en place en 2015, en écho aux instances locales de gouvernance des Contrats de ville que sont les conseils citoyens.